

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Novembre 2022

Quand la Douane tombe en rideau

Décidément la Douane est au cœur de toutes les attentions en ce moment. Après la DGFIP qui récupère une grande partie de nos missions fiscales (et qui les gèrera bien ou mal, c'est une autre affaire); après les Transports et l'Intérieur qui parlementent pour savoir qui héritera de notre mission Sûreté; après le Conseil Constitutionnel qui pontifie sur l'inconstitutionnalité de nos contrôles et nous coupe les ailes; voilà que maintenant c'est le Sénat, via deux rapporteurs spécialement missionnés, qui, mi-octobre, s'est penché sur notre berceau pour nous donner de sains conseils de gestion. Nous n'en demandions pas tant.

Tous ces braves gens dépècent la Douane à belles dents et se disputent ses restes. Les injonctions contradictoires ne les tourmentent guère. Ainsi, les sénateurs, très investis dans leur mission d'expertise, examinent à la loupe le rôle de la Douane dans la lutte contre les trafics de stupéfiants, en tant que « **premier rideau** » (sic). À grands renforts de graphiques, de colonnes et de pourcentages savamment calculés, ils nous expliquent notre métier. Ils constatent, comme de grands sages qu'ils sont, que les trafics augmentent et que le rôle de la Douane, acteur majeur, est donc appelé à se renforcer. Jusque-là, on les croirait plutôt de notre côté.

C'est compter sans les félonies auxquelles tous ces théoriciens éloignés de la réalité du terrain, complaisants inconditionnellement au dogme de la réduction budgétaire, dans le sillage de la Cour des Comptes par exemple, nous ont habitués. **Car voici la question centrale qui préoccupe ces cerveaux : comment donner plus de moyens à la Douane dans un cadre contraint ?** Ainsi, dès qu'on parle d'effectifs les sénateurs n'indiquent pas qu'il soit question de les augmenter, ce serait trop simple ! Mais de les « réorganiser », car à les en croire il existerait en douane des « réserves de postes » (mais où ???) propres à renforcer les missions de contrôle.

Au passage, ils suggèrent une masse salariale « raisonnée » et une « simplification » de nos régimes indemnitaires permettant de réaliser des économies sur les dépenses de personnel. Pas la peine de vous faire un dessin.

Inspirés, la mine réjouie (on voit leur photo), les deux sénateurs concluent leur rapport tonitruant par une série de « recommandations » qui enfoncent autant de portes ouvertes. Ils en dégagent même, pour améliorer le fonctionnement de la douane, « trois impératifs » qui, pour être catégoriques, n'ont rien de kantien : « réorganiser les effectifs, acquérir des équipements plus performants et valoriser la donnée ». Ont-ils été payés cher pour trouver cela ?

Sous les feux croisés de ces experts de tout poil, feux de la rampe dont on se passerait bien, les douaniers ne demandant qu'à exercer correctement leurs missions de protection du territoire dans des conditions acceptables, loin des projecteurs politico-médiatiques, **la Douane risque de finir par tirer définitivement le rideau.**



CFTC-Douanes : sur un autre ton.